

Nouveau propriétaire de la Davie, Teco espère pouvoir fabriquer des plates-formes de forage en haute mer.

Journal de Québec / 14 octobre page 5

# Toujours pas de contrat

(EE) — Teco détient maintenant le chantier maritime de la Davie, mais il n'a toujours pas en main un ou plusieurs contrats qui lui permettraient de rappeler les travailleurs.

Depuis plusieurs mois, seulement une vingtaine de personnes travaillent à la Davie. Des employés de bureau, des travailleurs affectés à la maintenance et des agents de sécurité s'assurent que les installations demeurent en bon état.

Lundi, il n'y aura pas plus de monde au chantier, ce qui risque d'être encore le cas pendant un bon bout de temps.

L'entreprise espère construire des plates-formes de forage en haute mer et éventuellement des navi-

res spécialisés pour ce type de plates-formes et des bateaux militaires.

«Pour l'instant, nous n'avons pas de contrat, reconnaît le nouveau président de la Davie, Gilles Gagné. Au cours des dernières semaines, nous nous sommes surtout concentrés sur l'acquisition.»

Vice-président aux mandats gouvernementaux chez Investissement Québec, Lucien Borne a dit, hier, que les dirigeants de Teco ont tout au plus présenté une lettre d'intention d'une entreprise désireuse de faire construire une plate-forme à Lévis, mais cette entreprise ne voulait pas aller plus loin dans les discussions, tant que la société norvégienne ne serait pas propriétaire du chantier maritime. Hier, plusieurs intervenants,

dont la ministre Carole Thériault, ont par contre signalé que le marché des plates-formes de forage «offre d'excellentes occasions de croissance.»

## En bon état

Selon Gilles Gagné, les installations de la Davie sont encore en excellent état.

«Nous n'avons rien à envier aux meilleurs de ce monde, estime-t-il. Il y a des travaux ponctuels à faire, mais c'est mineur comme investissement.»

Les dirigeants de la Davie ont déjà en main une liste de travailleurs qui pourront éventuellement faire un retour au chantier maritime, des employés qui auront fort probablement besoin de formation.

## «Des années très difficiles»

(EE) — «Permettez-moi de faire un clin d'œil à tous ceux qui nous ont dénigrés et qui ont souhaité la fermeture de la Davie.»

De tous les intervenants réunis dans le contexte de l'annonce de la vente de la Davie, le président du syndicat des travailleurs du chantier maritime, Richard Gauvin, était celui qui semblait le plus touché par la conclusion de cette très longue saga.

«Ce furent des années très difficiles», a résumé M. Gauvin.

Les syndicats ont fait plusieurs concessions au fil des ans, a-t-il appelé. Pour que Teco puisse acheter la Davie, ils ont accepté

que le déficit de leur régime de retraite soit réduit à 20 millions de dollars; que le nombre maximal de semaines de vacances soit de huit et ont éliminé trois congés fériés. Plusieurs clauses de la convention collective ont également été revues.

Richard Gauvin ne savait toutefois pas comment se déroulerait un éventuel retour au travail, puisqu'il a obtenu peu de renseignements de la part des acquéreurs.

Au chantier maritime, hier, les rares travailleurs toujours sur place ont appris la nouvelle avec prudence. «On attendra de voir arriver un premier

contrat et de revoir des gars avant de nous réjouir», a lancé l'un d'eux.



Photo Didier DEBUSSCHERE

Richard Gauvin



Photo Didier DEBUSSCHERE

Hier matin, un drapeau de la Norvège a été hissé à la Davie, pour souligner l'acquisition du chantier maritime par Teco Management, société norvégienne.

# La Davie norvégienne

**Un drapeau norvégien flotte depuis hier sur les installations de la Davie. Aidée par le gouvernement du Québec, la société Teco Management investit 28,4 millions de dollars pour acquérir le chantier maritime de Lévis.**



ÉRIC ÉMOND

eemond@journaldequebec.com

Teco injecte 12,8 millions de dollars pour mettre la main sur la Davie. L'entreprise norvégienne obtient aussi une garantie de 50 % d'un prêt de 15,5 millions de dollars de la part d'Investissement Québec.

Québec met aussi une croix sur un prêt de 16,4 millions de dollars qui avait été consenti à la Davie, il y a quelques années, et qui n'a jamais été remboursé. En échange, Teco versera 450 000 dollars au gouvernement et acceptera de déboursier des honoraires à Investissement Québec au cours des prochaines années.

La Ville de Lévis octroie également un soutien financier à Teco en lui accordant un crédit de taxes sur une période de cinq ans pouvant aller jusqu'à une valeur de 1,14 million de dollars.

## La mariée, absente

L'annonce de cette transaction a été faite par le syndic responsable du dossier, Thibault, Van Houtte et associés. La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et députée de Lévis à Québec, Carole Thériberge, de même que le député de Lévis-Bellechasse à Ottawa, Steven Blaney, étaient également sur place.

L'activité tenue à l'hôtel de ville de Lévis ressemblait à une grande soirée de noces regroupant de nombreux convives, sauf la mariée, qui brillait par son absence. Curieusement, en effet, aucun représentant de Teco n'a assisté à la conférence de presse.

Autre curiosité, le premier ministre Jean Charest ignorait que le dossier de la Davie avait connu un dénouement positif, quelques minutes après l'annonce de l'engagement d'Investissement Québec.

«La conférence était organisée par le syndic, pas par l'entreprise, a expliqué le nouveau patron de la Davie, Gilles Gagné. La dernière étape pour la clôture de l'entente a été franchie ce matin (hier). Nous pré-

férons attendre que tout soit réglé avant d'en parler publiquement.»

## Des créations d'emplois

La participation des gouvernements est conditionnelle à ce que Teco respecte certains engagements, notamment en matière de création d'emplois.

Vice-président aux mandats gouvernementaux chez Investissement Québec, Lucien Biron a expliqué que le gouvernement demande à Teco de créer 100 emplois d'ici février 2007. À la fin de la même année, 630 personnes devront être à l'emploi du chantier maritime. À la fin de 2008, c'est 1000 personnes qui devront gagner leur croûte à ce chantier.

Dans l'esprit de la ministre Thériberge, le gouvernement a réalisé l'objectif le plus important qui consistait à permettre «la relance des opérations, tout en respectant les contribuables et les travailleurs».

L'implication du gouvernement, ajoute-t-elle, se fait dans un contexte de partage de risques et d'association d'affaires.

## 20 M\$ aux créanciers

Le président du Groupe Thibault, Van Houtte et associés, Pierre Delisle, a expliqué que 20 millions des 28 millions de dollars qui ont servi à l'acquisition permettront de rembourser les créanciers, dont la CSST et la Ville de Lévis. Le reste assuré à l'entreprise un fonds de roulement.

Pour qu'elle accepte de se retirer du dossier, cinq millions de dollars seront versés à Corporate Assets, qui devait normalement procéder à la liquidation des actifs de Davie, dans deux semaines.

Enfin, selon M. Delisle, les employés qui figurent aussi parmi les créanciers pourraient se partager 550 000 dollars.



Photo Didier DEBUSSCHERE

Lucien Biron